

Epreuve - Matière : CAPEPS Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

" Enseigner est un métier qui s'apprend, qui s'apprend tout au long de la vie " (F. Robine, DE ESCO, devenir enseignant - géo. fr., 2016). Dès lors, l'enseignant d'éducation physique et sportive (EPS) va se former, va enrichir ses connaissances et ses savoirs dans le but "d'exercer sa responsabilité de concepteur" (Arrêté du 17 janvier 2019) afin de permettre la réussite de tous les élèves. C'est la création des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'enseignement (INSPE) en 2019 qui inscrit au cœur de la réforme pour la formation des enseignants avec la loi sur "l'école de la confiance" (J.M. Blanquer, 26 juillet 2019). Ainsi, les réformes sur la formation des enseignants, les textes officiels, les différents contextes économique comme sociaux

vont permettre aux enseignants d'EPS d'exercer leur responsabilité de concepteur. Comment les enseignants d'EPS exercent-ils la responsabilité de concepteur dans les différentes conjonctures et contextes? Quelles sont les conditions nécessaires pour que les enseignants soient concepteurs au service de l'engagement des élèves?

Les enseignants sont "des gens de métier sérieux consciencieux, responsables, en ce sens, ce sont des professionnels" (Penneaud, 1993). Ainsi, les enseignants sont des professionnels de l'enseignement. Ils forment les élèves, "les modèlent" comme de la cire (Locke, Condillac, repris de Meirieu, 2007). Les enseignants "enseignent ce qu'ils sont" (A. Canvel, Les valeurs au cœur du métier d'enseignant d'EPS, Bistrot pédagogique n°47 2019), ils transmettent des normes et des valeurs aux élèves. Au fil de leur formation initiale, au sein de différents lieux de formation, comme les centres régionaux d'éducation physique

et sportive (CREPS 1945), les instituts régionaux d'éducation physique (IREP 1927) ou encore les écoles nationales supérieures d'éducation physique (ENSEP 1933). L'enseignant va être formé à diverses méthodes, parfois sportive, médicale ou pédagogique, puis va didactiser ou transformer ces savoirs "savants en savoirs enseignés" pour les élèves (Chevallard, La transposition didactique, 1988). Car la place de l'élève est centrale, sa culture, son enrichissement, son développement et son engagement sont extrêmement présents dans l'arrêté de 2019. Toutefois, bien que ces axes ne soient pas formulés de la sorte depuis 1945, nous pouvons dire que les textes officiels (TO) les programmes et les circulaires ont toujours eu comme optique la formation de l'élève. La formation des enseignants et les TO peuvent alors être considérées comme des conditions, le plus souvent favorables, à l'exercice de la responsabilité de concepteur.

Qu'est-ce qu'un enseignant concepteur ? Les enseignants ont-ils toujours été concepteurs ?

Un concepteur est un organisateur, un innovateur ou expérimentateur. L'enseignant concepteur est alors un enseignant qui innove

qui crée et qui utilise ses savoirs scientifiques, théoriques, professionnels et pédagogiques afin de concevoir et construire des environnements propices aux apprentissages des élèves. Dès lors, l'enseignant concepteur modifie les contextes d'apprentissage spécifiques en fonction des TO, de sa formation mais aussi en fonction des élèves. Ainsi, l'enseignant, dans le respect des programmes, définit des temps d'apprentissage, des formes de groupement, des situations et des leçons qu'il juge adaptés à ses élèves. Néanmoins, la responsabilité des enseignants est fluctuante. En effet, "le passage d'un environnement coercitif à un environnement plus permissif" (C. Labassi, L'EP et le sport dans la fabrication d'un homme nouveau, 2020) souligne le fait que l'enseignement et la responsabilité n'est pas la même à toutes les époques, influençant la conception de l'enseignement de l'enseignant. Dès lors, en fonction des contextes sociaux, économiques ou politiques la liberté pédagogique accordée aux enseignants est disparate. Sous le régime de Vichy (1940 - 1945) "le professeur est un adjoint collaborateur du moniteur d'ÉAS" (J.J. Dupoux, La

Epreuve - Matière : CAPEPS Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

France de Vichy : 1940-1944, Projet Demany, 2016). Ici, l'enseignant est alors un applicateur des programmes et des directives nationales. Comment s'effectue le passage d'application à concepteur ?

Avec la fin de la Seconde Guerre Mondiale en 1945, la volonté de rompre avec le régime de Vichy est affirmée par les IO de 1945. Ces IO offrent davantage de libertés aux enseignants quant aux choix des méthodes à utiliser avec les élèves afin de définir des contextes d'apprentissage. L'enseignant est alors libre d'innover et d'expérimenter, toujours dans le respect des programmes. Comment gérer cette complexe association entre programmes et

liberté pédagogique?

Les textes officiels définissent ce que chacun ne peut ignorer, à l'instar de la citation proposée, tirée du BO des lycées en 2019. L'enseignant en tant que fonctionnaire de l'Etat, se doit de répondre à ces programmes. En outre, au fil des époques les TO s'articulent avec les enjeux sociaux et les pratiques mises en place sur le terrain par les enseignants afin de définir les contextes d'apprentissage. Ainsi, les conditions nécessaires pour que les enseignants d'EPS soient toujours en mesure d'exercer la responsabilité de concepteur, sont la mise en place de TO laissant plus ou moins de place aux innovations et aux expérimentations. Pour être concepteur, l'enseignant doit aussi acquérir bons nombres de savoirs, au sein des différentes formations: initiale, continue et pratique; dans le but de former tous les élèves.

En outre, l'ERS étant une discipline "à part entière et complètement à part" (Hebrard, Cahier pédagogique n°361, 1998) de par sa singularité du traitement du corps et de l'esprit, nous venons que l'enseignant est confronté à des dilemmes entre méthode hygiénique, sportive ou diversifiée, influençant sa conception dans la structuration des contextes d'apprentissage spécifiques pour les élèves.

Fort de ce raisonnement, nous montrons que depuis 1945, les enseignants d'ERS n'ont pas toujours été des concepteurs afin de définir les contextes d'apprentissage. Ils restent des enseignants applicateurs des textes officiels. Toutefois, à travers une formation des enseignants qui s'homogénéise et s'allonge vers de multiples savoirs*. En d'autres termes, au fil des conjonctures des époques, les enseignants se forment et expérimentent autour de savoirs pluriels, afin d'être de véritables concepteurs de leur discipline singulière, et ainsi tendre aux développements des ressources des élèves.

* Nous venons que l'enseignant devient un concepteur à part entière.

Dans une première partie de 1945 aux instructions officielles de 1959, nous allons montrer que dans un contexte d'après guerre, les enseignants exercent la responsabilité de concepteurs grâce à des expérimentations. Toutefois, le contexte économique invite les enseignants à rester des applicateurs des savoirs appris au sein des différents lieux de formation.

Dans une seconde partie, de 1959 jusqu'à la loi Jospin de 1989, nous allons souligner le fait que les enseignants d'EPS sont des applicateurs du modèle sportif en vigueur dans un contexte de productivité sociale et économique. Toutefois, nous verrons que la formation des enseignants fait évoluer leur statut vers un enseignant davantage concepteur face à l'augmentation des inégalités.

Dans une troisième partie, de 1989 à nos jours avec la création des INSPE dans un contexte de individualisation de la société, nous verrons que la formation des enseignants et les TO permettent de former un enseignant concepteur, toujours applicateur des TO.

Epreuve - Matière : CAPEPS Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Dans cette première partie, de 1945 à 1989 date marquée par les textes officiels et la réforme Berthoin, nous allons montrer que dans un contexte d'après guerre et de violence sanglante, les enseignants exercent la responsabilité de concepteur grâce aux expérimentations et aux innovations. Toutefois, le contexte économique fragile pousse les enseignants à conserver leur rôle d'applicateur de TD.

Dans cette première idée nous allons montrer que les enseignants sont en mesure d'exercer leur responsabilité de concepteur dans un contexte d'après guerre grâce aux innovations et aux expérimentations.

Dans un contexte de rationnement après la Seconde Guerre Mondiale de 1945, "80% de nos jeunes sont déficients psychologiques et scolaires" (Inspecteur général Bertaumieur, 1946). Ainsi, l'école serait "en danger" pour les élèves restant assis sur leur chaise (P. Arnaud, Les savoirs du corps, 1983). Dès lors, afin de faire sortir les élèves de "l'espace quadrilatère scolaire" (M. Foucault, Surveillance et punir, 1975), un médecin à forte influence pour les enseignants va concevoir les expériences de Vanvor (1951). En accord avec des enseignants, le docteur Faurestier va organiser des temps de plein air et de sport dans le but de fortifier les corps tout en les protégeant. Dans la pratique, les temps scolaires vont être diminués, afin d'augmenter les temps d'activité physique comme le ski. Nous passons alors d'un contexte de "Mens sana in corpore sano" aux pistes blanches et tableaux noirs du docteur Faurestier (Laffage Cosnier, Criés et expérience scolaires, 1932).

Le cas de Voves, 2018). Cette expérience redéfinit un cadre d'apprentissage spécifique pour les élèves physiquement et psychologiquement touchés par la guerre. Dans la mesure où les TO laissent la place aux innovations et aux expérimentations, les enseignants peuvent être concepteurs de nouvelles pratiques, comme le prouve Baquet au sein de l'Institut national du sport dès 1945 avec des formations sur le sport éducatif (Éducation sportive, initiation et entraînement, 1942).

Néanmoins, ce type d'expérimentation ne trouve pas sa place au sein des leçons étant donné son coût dans un contexte de redressement économique après guerre.

Dans cette seconde idée nous allons alors montrer que les enseignants sont applicateurs des savoirs intégrés au sein de leur formation initiale dans un contexte de reconstruction économique.

Au niveau sociétal, la France est toujours sous l'effet du rationnement et peine à se relever économiquement. À l'école, nous observons que c'est "le pouvoir qui contrôle et organise" (Fernandez, L'EP de 1940 à nos jours, 1999). Ainsi,

Les enseignants d'EPS sont des applicateurs du pouvoir en place. Au niveau des TO, plusieurs groupes physiologiques émergent afin de définir les contextes d'apprentissages spécifiques. En effet, les groupes "bon" peuvent pratiquer à l'Association sportive et lors des leçons, le groupe 2, "les moyens" peuvent participer aux "petites compétitions" à l'as et aux leçons tandis que le groupe 3, les à ménager peuvent pratiquer sous certaines conditions et le groupe 4 inaptés ne peut pas pratiquer au sein des leçons mais dans des structures spécialisées. (Tajri, 2020). Les enseignants appliquent alors ces groupes au sein des leçons d'EPS et ne définissent que très peu les formes de groupement, le temps de pratique ou les situations soit le contexte d'apprentissage pour les élèves. Dans la mesure où les enseignants peuvent choisir la méthode à enseigner sportive, hygiénique, pédagogique en fonction de leur lieu de formation et de leurs savoirs alors ils sont quel que peut concevoir. Toutefois, "nous avons plus de chance d'être en bonne santé dans un corps bien construit" (Jeunin, Vers un EP méthodique, 1949). Dès lors, le geste bien construit, analytique rend le geste efficace

Epreuve - Matière : CAPEPS Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

à réaliser dans un contexte de redressement de la nautique. Comme le montre T. Terrut "La natation se résume à une brasse analytique décomposée à sec, précédant la mise à l'eau" (L'identité de la natation scolaire au XX^{ème} siècle, 1993). En outre, à cette époque "l'enseignement était extrêmement directif" (Michon, Les formations aux métiers d'enseignant d'EPS, Projet Domenjé, 2014). Cela témoigne du peu de prix en compte apporté au besoin des élèves et à la réussite de leur projet. Bien que les élèves soient formés et développent leur ressource d'un point de vu moteur, l'enseignant reste un applicateur des programmes de 1945 ne faisant peut évoluer les contextes d'apprentissages jusqu'en 1989.

Pourtant, avec l'émergence des méthodes actives (Dewey, Learning by doing) et sportive de Baquet (1942) d'autres conceptions émergent donnant la possibilité aux enseignants de choisir ces méthodes.

Dans cette première partie de 1945 à 1959 nous avons montré que dans un contexte de reconstruction du pays, les enseignants exerçaient la responsabilité de concepteurs, mais aussi et surtout d'applicateurs.

Dans une seconde partie de 1959 avec la réforme Berthoin et les IO, jusqu'à la loi Jospin de 1989 nous allons montrer que les enseignants sont applicateurs du modèle sportif dans un contexte de démocratisation de l'enseignement et de productivité. Néanmoins, la formation des enseignants fait évoluer leur statut d'applicateur, vers des concepteurs,

Dans une première idée, nous allons montrer que les enseignants sont des applicateurs du modèle sportif, mais que certains parviennent à devenir concepteurs grâce aux expérimentations.

Dans un contexte de "trente glorieuses" (Faurestier 1979), le Pays vise la productivité sur le plan économique. Au niveau scolaire, la volonté de former des jeunes performants et compétitifs sur la scène internationale est très présente. Cela s'illustre en EPS avec la volonté de M. Herzog de former une élite sportive à partir de la masse d'élèves arrivée dans le système suite aux réformes Berthoin, Capelle-Fauchet (1963) et Flabby (1975). "Si la France brille à l'étranger par ses penseurs, ses artistes, ses savants, elle doit aussi rayonner grâce à ses sportifs" (revue EPS n°48, 1960). Selon Herzog, l'école, l'EPS et le sport scolaire doivent être des maillons dans la déttection d'une jeunesse productive et performante. Cela se confirme avec les IO de 1962 et le triptyque : initiation, entraînement, compétition. Ainsi, les enseignants doivent appliquer ces textes au sein des leçons dans la définitions des

contextes d'apprentissage des élèves. Dans les pratiques, nous pouvons souligner la mise en place de "République des sports" par J. De Pette (revue EPS n°98, 1989) qui souligne le fait que l'EPS peut s'organiser comme une République : avec un président, un trésorier et des secrétaires. Les enseignants peuvent alors être des concepteurs au sein de ce dispositif. Toutefois, il reste des applicateurs "des valeurs sportives" (Vivier, revue STAPS n°73, 2006) véhiculés par le contexte de "l'école Gaulier" (Martin 1999) en quête de productivité comme le prouve l'évaluation de la notation au baccalauréat qui en 1966 devient chronométrée. L'enseignant n'exerce alors pas sa pleine responsabilité de concepteur en appliquant méthodiquement la table Letessier⁽¹⁹⁵⁷⁾ sur les activités de performance.

Néanmoins, le modèle sportif et le contexte de démocratisation amène le Haut Commissariat à prendre en compte la masse, par le développement et l'ouverture du sport pour tous. Le modèle s'essouffle pour tout dire et peu à peu laissent davantage de place à d'autres formes de pratique

Epreuve - Matière : CAPEPS Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

et à de nouvelles conceptions afin de définir les contextes d'apprentissage spécifiques pour les élèves.

Dans cette seconde idée, nous allons montrer que la formation des enseignants s'universitarise faisant une grande place aux enseignants concepteurs dans un contexte d'augmentation des violences.

Au début des années 1980, la France est marquée par des événements de violence urbaine, comme le prouvent les émeutes à Vaulx en Velin en 1979. Ces violences sont le symbole d'un manque de considération des inégalités de la part des pouvoirs publics. Au niveau scolaire,

La volonté d'offrir davantage de liberté est présente avec une logique de décentralisation et la mise en place de commissions verticale et horizontale afin de faire évoluer toute les disciplines. Depuis, l'EPS rejoint le ministère de l'éducation nationale en 1981. "C'est la dernière phase de légitimation de la discipline" (Michon, Les formations au métier d'enseignant, 2014). En effet, disposant d'un cursus universitaire complet, avec la création d'un DEUG STAPS (1975) de la licence (1977) puis des STAPS avec la loi Savary en 1982, l'EPS, comme les autres disciplines se voit accordée la tâche de lutter contre les inégalités sociales et scolaires. L'enseignant concepteur peut alors s'appuyer sur la multitude de savoirs acquis au sein des STAPS afin de définir les contextes d'apprentissage spécifique pour les élèves. Dans la pratique, nous pouvons mettre en évidence les moments de la FSGT qui

permettent aux enseignants d'étudier puis tester de nouvelles conceptions. Méraud en 1977 parle alors de "fièvre bondissant" et de "garder de tenir" dans l'optique de didactiser les activités physiques et sportives. Ainsi, l'approche sportive, techno-centrée sont évitées afin que les enseignants ne soit "pas des polytechniciens du sport" (P. Parlebas, C'EPS en miettes, 1967). Dès lors, ce "n'est plus la technique et le savoir faire qui deviennent fondamentaux, mais l'élève qui les utilise" (P. Parlebas, 1967), ainsi un nouveau contexte d'apprentissage prend forme pour les élèves. De plus, la création de l'agrégation en 1982 souligne l'importance d'une formation scientifique allongée faisant évoluer le regard du concepteur sur la prise en compte des négligés au sein des leçons. C'est alors l'essor de la "différenciation pédagogique" (Legrand, 1984) qui vise à organiser des leçons et des situations en fonction de la diversité des élèves. Dans la mesure où l'enseignant prend en compte le contexte sociétal de violence et d'inégalité grandissante, alors l'enseignant peut proposer et définir

des contextes d'apprentissage spécifique pour les élèves grâce à sa conception.

Dans cette seconde partie de 1959 à 1989 nous avons montré que l'enseignant applicateur évoluait progressivement vers un enseignant concepteur. Cela grâce à l'aboutissement d'une formation universitaire et une réintégration de l'EPS et de ses contenus au sein du MEN en 1981.

Dans une troisième partie de 1989 avec la loi Jospin jusqu'à nos jours, nous allons montrer que dans un contexte d'individualisation de la société une conception sur l'élève au centre est pensée par les enseignants concepteurs, mais toujours applicateurs des TO.

Dans une première idée, nous allons montrer que l'émergence du modèle anglo-saxon avec la montée des compétences vient bousculer l'ordre mis en place afin de définir de nouveaux contextes d'apprentissage.

En 1989, une réelle prise en compte

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière : EPREUVE DISCIPLINAIRE

N° Anonymat : N221NAT1051217 Nombre de pages : 32

17.5 / 20

Epreuve - Matière : CAPEPS Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

des négligés est faite avec l'étude des travaux de Bourdieu et Passeron (Les Héritiers, 1964; La reproduction 1970). Ainsi, dans l'école la volonté de placer l'élève au centre du système est forte. Cette révolution copernicienne s'illustre avec la loi Jospin qui met en avant l'idée selon laquelle l'élève doit pouvoir se projeter. Dès lors, en EPS la notion de projet est très forte, tout comme le souhait de donner davantage de liberté aux élèves afin qu'ils puissent "se cultiver et se développer". Par conséquent, "les chartes des programmes" au début des années 1990 avec à sa tête Hébrard, Pineau et Klein dans le groupe ^{technique} disciplinaire (GTD 1.23.)

21 / 32

permet l'essor d'un nouveau modèle autour de la notion de domaines d'action. Les enseignants d'EPS vont alors être invités à donner leurs avis, et vont être impliqués eux aussi pour la rédaction des programmes. Cependant, ces domaines étant redoutés par le SNEP, ils ne viennent pas le jour. Néanmoins, avec la loi Fillon de 2005 la notion des compétences s'illustre à travers la création d'un socle commun de compétences et de culture visant à harmoniser les contextes d'apprentissage entre les disciplines. Dans la pratique et avec les programmes qui suivent en 2008-2018, les élèves sont évalués en terme de connaissances, capacités et attitudes. Les enseignants sont moins concepteurs car ils ne sont pas à l'origine des fiches "APSA" proposées aux enseignants. Ainsi, dans un contexte de individualisation de la société (Lipovsky, L'ère du vide, 1983) des pratiques comme l'escalade sont développées afin de centrer

les connaissances, les capacités et les attitudes sur les
élèves pour répondre à cette logique de révolution copernicienne.
En outre, les enseignants peuvent se former dans les IUFM
(1989) pour leur formation initiale, ils peuvent aussi participer
à des stages comme ceux proposés par l'amicale des anciens
élèves de l'ENSEP qui rassemble plus de "2000 participants
en 1998." (Michon, projet Domeny, 2014) dans le but de
renouveler leur pratique, mais aussi enrichir leurs savoirs
sur les APSA, la pédagogie et la didactique dans
l'optique d'exercer "sa pleine responsabilité de concepteur"
en variant les situations et les APSA proposées et ainsi, "définir
les contextes d'apprentissage spécifiques" (citation sujet).

Néanmoins, différentes conceptions s'opposent
parfois, comme la logique didactique de l'EPS ou plutôt
la logique d'une didactisation des APS. Nous avons
vu dans la première idée que le SNEP avait rejeté
le souhait d'une didactique de l'EPS au profit de la
culture des APSA, permettant de faire évoluer les contextes.

apprentissage.

Dans cette seconde idée, nous allons montrer que dans un contexte au le vivre "ensemble et en crise" (Meirieu, Eduquer après les attentats, 2016), l'enseignant est avant tout un concepteur qui applique et contextualise les programmes en fonction des contextes d'établissement.

Avec les attentats qui ont marqué le quinquat de f. Hollande, tout comme la crise sanitaire qui marque actuellement le mandat de E. Macron, l'école teste de réagir en favorisant la mise en place de groupe au sein des leçons. Tout en insistant sur la diffusion d'une culture commune dans les TO comme dans la pratique. En effet, l'enseignant concepteur doit au jour d'hui répondre aux enjeux de crise, tout en répondant aux enjeux futur, comme la mise en place du label génération 2024 qui vise à "promouvoir des personelles entre le monde sportif et scolaire". Par conséquent, l'enseignant doit utiliser ses compétences professionnelles (BO 2013)

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière : EPREUVE DISCIPLINAIRE

N° Anonymat : N221NAT1051217 Nombre de pages : 32

17.5 / 20

Epreuve - Matière : CAPEPS Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

au profit d'un contexte scolaire et sociale favorisée,
tout en favorisant et développant l'accès à la
pratique physique dans le cadre du label "génération
2024" et "plus de sport à l'école" (J.M. Blanquet, 2021)
Dès lors, l'enseignant formé au sein des ESPE⁽²⁰¹³⁾ puis des
INPE (2019) voit ses missions réaffirmées avec un allongement de
la formation jusqu'en master 2 et un passage du CAPEPS
en deuxième année. Les savoirs théoriques visent à être
davantage développés tout comme les savoirs pratiques, avec
la possibilité de commencer à enseigner avec une rémunération
dès la licence, en deuxième année. C'est alors une formation
allongée avec 10% du temps consacré à la recherche

25/32

(BO 26 juillet 2019) qui est proposée aux futurs enseignants. Dès lors, la réforme des enseignants vise à former un expert dans sa discipline un concepteur capable de s'adapter à différents milieux. Ainsi, l'enseignant peut concevoir des évaluations adaptées à la diversité des élèves à travers la mise en place de référentiels conçus par les enseignants. En outre, l'association sportive semble être un terrain propice aux innovations et à la mise en place de nouvelles pratiques. En effet, selon le plan national du développement du sport scolaire (2020-2026) l'accessibilité, l'innovation, la responsabilité et l'éducation doivent être mis en avant. De surcroît, nous pouvons mettre en évidence le fait que l'enseignant réactualise son enseignement à travers l'expérimentation dans les AS comme le souligne la mise en place du "badminton" créé au sein du sport scolaire et réutilisé par les enseignants

dans la conception et les définitions des contextes d'apprentissages des élèves afin de favoriser le vivre ensemble autour d'une activité favorisant l'interdépendance" (Lafont, aide, apprentissage, 2010) mais aussi utiliser une ~~APSA~~ support aux développements des affectus de fin de collège et lycée. L'enseignant conçoit alors de nouvelles pratiques en EPS mais aussi à l'AS dans la mesure où il le fait dans le respect des textes officiels, grâce à la liberté pédagogique dont-il dispose pour l'écriture des référentiels du baccalauréat (2019) ou des projets d'EPS.

Dans cette troisième partie de 1989 à nos jours nous avons montré que l'individualisation de la société suite à une montée des inégalités et des contextes scolaires et sociaux contrastés, entraînait une homogénéisation de la formation des enseignants, l'enseignant reste un exécutant des programmes, tant en disposant d'une certaine liberté pédagogique laissent place à l'innovation et l'expérimentation chez le concepteur. Cela dans le but d'accompagner les

élèves dans leur projet de formation.

Pour conclure, nous avons montré que depuis 1945 les enseignants d'EPS n'ont pas toujours été des concepteurs dans la définition des contextes d'apprentissage pour les élèves. Nous avons montré que les enseignants sont bien souvent applicateurs des textes officiels. Toutefois, à travers leur formation au sein des différents lieux de formation mais aussi grâce aux stages et aux expériences vécues lors des leçons, l'enseignant devient progressivement un concepteur organisant sa pratique au service des élèves afin que ceux-ci puissent réussir leur parcours et leur projet.

En ouverture, nous pouvons nous intéresser à la mix ou place de l'enseignement de spécialité "éducation physique pratique culturelle et sportive" (BO 2019) qui implique une nouvelle conception de la part des enseignants afin que les élèves puissent répondre aux objectifs de cet enseignement qui sont : analyser, pratiquer, communiquer. L'enseignant doit alors concevoir et partager de

Epreuve - Matière : CAPEPS Session : 2022

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

nouveaux savoirs, tout en modifiant "les contextes d'apprentissage spécifique" dans lesquels les élèves pourront réussir leur projet. Ainsi, l'enseignant d'EPS va concevoir de nouveaux supports et de nouveaux modes de communication afin de faire vivre les thèmes des textes officiels au élèves participant à cet enseignement.

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière : EPREUVE DISCIPLINAIRE

N° Anonymat : **N221NAT1051217** Nombre de pages : 32

17.5 / 20

26 / 32

